

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie, **le 19 septembre 2025 à 20h30**

Affiché, le 15 septembre 2025

ORDRE DU JOUR **Session ordinaire**

Ordre du jour :

- Modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Vert-Saint-Denis, Réau et Lieusaint
- Acceptation de la rétrocession de la voirie, des réseaux et espaces verts du lotissement « les Promenades de Mary »
- Tarifs des concessions du cimetière et du site cinéraire
- Tarifs cantine
- Tarifs garderie
- Tarifs photocopies
- Tarifs foyer polyvalent de loisirs
- Tarifs étude dirigée
- Informations diverses
- Questions diverses

Le Maire,
Monsieur Yves PARIGI

